

Cefil Enquête

Mars 2017



A l'école en voiture : un choix qui s'impose ?

La voiture est le mode d'accompagnement des enfants à l'école privilégié par deux-tiers des parents ayant répondu à l'enquête. La distance entre le domicile et l'école joue un rôle important dans ce choix et au-delà d'un kilomètre neuf parents sur dix ont recours à la voiture. L'organisation de la vie familiale et professionnelle impacte aussi le choix de ce mode de transport. Ainsi, les personnes travaillant à temps plein déposent leur enfant à l'école en voiture avant de se rendre au travail.

Pour plus de la majorité des parents, le déplacement en voiture assure la sécurité des enfants. De fait, plus l'enfant est jeune et plus il est accompagné en voiture. Cependant, il existe des considérations pratiques et des convictions personnelles qui influencent le choix de la voiture.

Sur huit écoles enquêtées à Libourne, Saint-Aubin-De-Médoc et Bruges, deux tiers des enfants se rendent à l'école en voiture quand un quart d'entre eux s'y rend à pied. Les autres possibilités représentent seulement 6 % des modes de déplacement dont la moitié pour le bus scolaire et les transports en commun, le reste concernant le vélo, le covoiturage et les deux-roues motorisés.

Au-delà de 500 mètres...

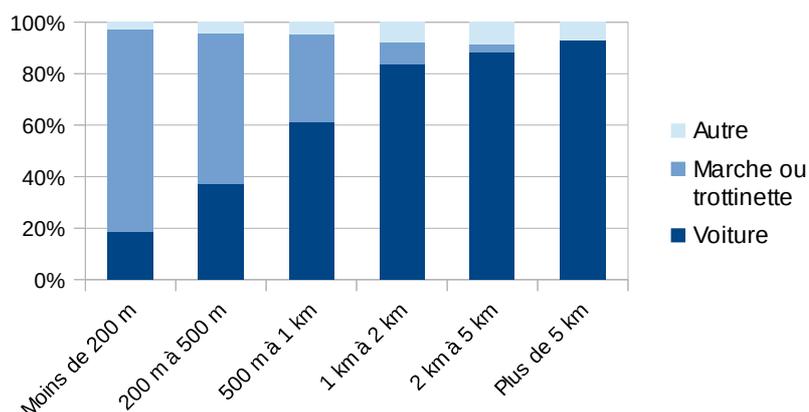
Le mode de transport utilisé le matin pour se rendre à l'école diverge d'une ville à l'autre. Alors qu'à Libourne, un enfant sur deux se rend à l'école à pied, la voiture est utilisée plus de sept fois sur

dix dans les villes de Bruges et de Saint-Aubin-De-Médoc.

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour se rendre à l'école. Ce choix est

fortement déterminé par la distance à parcourir entre le domicile et l'établissement scolaire. À partir de 500 mètres, l'utilisation de la voiture devient

Répartition du moyen de transport en fonction de la distance



Source: Cefil Enquête Mobilité à l'école

plus fréquente que la marche. En effet, un tiers des enfants vivant à moins de 500 mètres de leur école y sont accompagnés en voiture alors que c'est le cas pour 61 % de ceux vivant entre 500 mètres et un kilomètre. Cette part est même de 86 % lorsque la distance dépasse le kilomètre.

Travailler à temps plein

Si à Saint-Aubin-De-Médoc et à Bruges le recours à la voiture suit la tendance générale, à Libourne la marche reste le mode privilégié jusqu'à un kilomètre.

Quand l'accompagnateur travaille à temps plein quatre sur cinq utilisent la voiture pour emmener ses enfants à l'école. En revanche lorsqu'ils occupent un emploi à temps partiel, ils accompagnent leur enfant à l'école à pied dans un cas sur deux. En outre, trois quarts des accompagnateurs se rendent directement au travail après avoir déposé leur enfant à l'école. L'école est donc une étape du trajet des parents pour se rendre au travail.

Plus l'enfant est jeune...

Le recours au périscolaire augmente avec le travail à temps plein, ce qui accentue l'utilisation de la voiture. Trois quarts des parents qui confient leur enfant au moins trois fois par semaine au périscolaire après l'école utilisent la voiture ; à l'inverse, plus de la moitié choisit de ne pas utiliser la voiture lorsque leur enfant ne fréquente pas le périscolaire.

Les parents sont 45 % à estimer

qu'un enfant peut se rendre seul à l'école avant la classe de 6^{ème}. Paradoxalement, seuls 5 % des enfants ne sont effectivement pas accompagnés pour y aller.

Plus l'enfant est jeune, plus il est accompagné en voiture ; en effet, les trois quarts des parents utilisent leur véhicule lorsque l'enfant a entre trois et cinq ans alors qu'ils ne sont plus que trois sur cinq lorsque celui-ci a entre neuf et onze ans.

Une fratrie sans influence

La composition familiale du ménage ne constitue pas un déterminant des choix de mode de transport. L'utilisation de la voiture varie peu selon le nombre d'enfants : 62 % des familles avec un ou trois enfants vont à l'école en voiture quand elles sont 71 % pour les familles de deux enfants.

Le nombre d'adultes composant la famille a un impact plus limité sur l'usage de la voiture : un tiers des familles monoparentales accompagne leur enfant à pied quand ils sont un quart dans les familles traditionnelles.

Un espace sécurisé

Les personnes qui utilisent la voiture ont un sentiment plus fort d'insécurité : 61 % des parents d'élèves qui conduisent leur enfant à l'école trouvent le trajet sécurisé contre 71 % de ceux qui les accompagnent à pied ou en trottinette.

Par ailleurs, les parents se sentent plus en sécurité en voiture qu'à pied : ceux qui

accompagnent leur enfant à l'école en voiture ne sont que 1 % à considérer ce mode de transport comme dangereux tandis qu'ils sont un sur six à penser que la marche l'est.

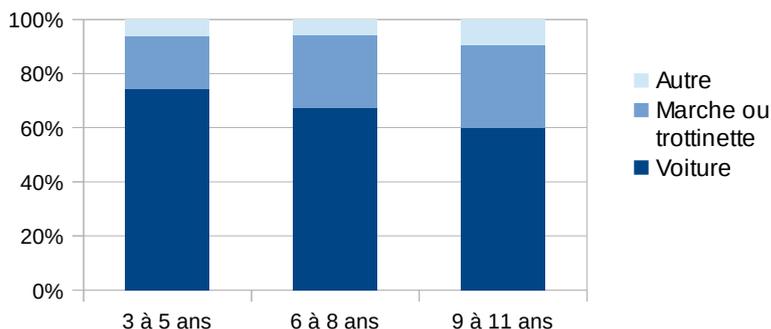
Une majorité de parents d'élèves juge que les ralentisseurs ou zones limitées à 30 km/h sont en nombre suffisant. Les parents d'élèves de Saint-Aubin-De-Médoc se disent globalement plus satisfaits des aménagements de sécurité que ceux de Bruges et Libourne.

Deux tiers des parents qui emmènent leur enfant à pied ou en trottinette à l'école considèrent qu'il n'y a pas assez de places de stationnement aux abords de l'établissement. Cet élément n'est toutefois pas déterminant dans le non recours à la voiture puisque 60 % des parents qui en utilisent une estiment également qu'il est difficile de se garer.

Voiture et revenu

Plus le revenu est élevé, plus la voiture est utilisée pour se rendre à l'école. La moitié des accompagnateurs ayant un

Répartition du mode de transport du trajet du matin en fonction de l'âge de l'enfant



Source: Cefil Enquête Mobilité à l'école

Champ de l'enquête

Cette étude présente les caractéristiques des trajets domicile-école effectués par les élèves de huit écoles élémentaires situées à Libourne, Saint-Aubin-de-Médoc et Bruges.

Taux de réponse

A la fin de la collecte, 1 307 questionnaires ont été reçus et saisis, ce qui représente un taux de réponse apparent de 58 % des élèves interrogés. En tenant compte des fratries, il est possible de calculer un taux de réponse par famille qui s'élève alors à 71 %.

Profil des répondants

Parmi les répondants, 23 % constituent une famille monoparentale, 51 % ont deux enfants, 75 % sont employés à temps plein et 48 % des mères sont employées. Quatre fois sur cinq, ce sont les mères qui ont rempli le questionnaire.

revenu annuel inférieur à 10 000 euros privilégient la marche pour emmener leur enfant à l'école. Un quart de ces accompagnateurs à faible revenu ne possède pas de voiture. Au contraire, ils sont plus de sept sur dix à recourir à la voiture lorsque le revenu dépasse 20 000 euros annuels.

L'influence du revenu, très marquée à Bruges et à Saint-Aubin-De-Médoc, l'est beaucoup moins à Libourne. En effet, dans cette ville, l'utilisation de la voiture augmente bien avec le revenu pour les tranches inférieures à 30 000 euros, mais elle diminue ensuite pour les tranches de revenus supérieures. La situation géographique des écoles de Libourne constituerait un élément plus déterminant que le revenu.

Parmi les parents qui accompagnent leur enfant à l'école à pied, 56 % estiment que la marche est écologique alors que c'est le cas pour 61 % de ceux qui utilisent la voiture. Par ailleurs, sept ouvriers sur dix considèrent la marche comme étant bonne pour la santé. C'est le cas de 87 % des cadres et de 94 % des professions intermédiaires.

Entre convictions et organisation

Deux ouvriers sur cinq pensent que la marche est écologique et un tiers d'entre eux qu'elle est économique. Ces parts sont bien

plus élevées pour les cadres et les professions intermédiaires. Bien que plus sensibles aux bienfaits de la marche, ce sont pourtant ces dernières catégories qui utilisent le plus la voiture.

Les considérations pratiques et organisationnelles pèsent davantage dans le choix de recourir à la voiture que les convictions personnelles. 61% des professions intermédiaires et 57% des cadres emmenant leur enfant à l'école jugent la voiture pratique contre la moitié des employés et le tiers des ouvriers. Les professions intermédiaires et les cadres sont aussi proportionnellement plus nombreux que les employés et les ouvriers à qualifier la voiture de confortable.

L'éducation par les transports en commun

Quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, plus de huit accompagnateurs sur dix perçoivent la voiture comme rapide.

Parmi les parents accompagnant leur enfant à l'école à pied ou en trottinette, 31 % ont un abonnement de transport en commun alors que ce n'est le cas que de 10 % de ceux privilégiant la voiture.

Seul un parent d'élève sur cinq déclare avoir une utilisation régulière des transports en commun de leur commune.

Cette part est toutefois bien plus faible dans la commune périurbaine de Saint-Aubin-De-Médoc (9%) qu'à Libourne (23 %) et Bruges (29 %). Les deux principaux facteurs qui limitent l'utilisation des transports en commun sont le parcours jugé inapproprié et le temps de transport.

Alternatives

Deux répondants sur cinq ont renseigné la question ouverte demandant les améliorations possibles afin de limiter le recours à la voiture.

L'amélioration de l'offre publique de transports motorisés est la principale recommandation (44 % des réponses). Cela s'explique notamment par l'absence de « ramassage scolaire » dans deux villes (Bruges et Libourne) et des horaires des transports en commun « pas adaptés aux entrées et sorties d'école ».

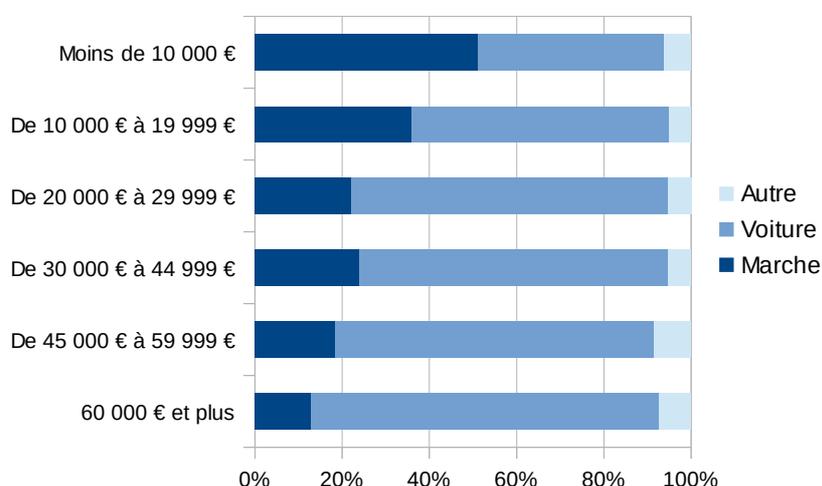
L'amélioration des aménagements vélo est la deuxième recommandation (25 %) avec des « pistes cyclables sécurisées » et des « garages à vélos devant les écoles ».

Enfin, l'amélioration des dispositifs de garde et/ou d'accompagnement est la troisième suggestion (17 %) des participants à l'enquête. Cela concerne « des horaires d'accueil de l'école plus larges », mais aussi la mise en place d'un pédibus, c'est-à-dire « des points de rencontre où des parents pourraient récupérer d'autres enfants qui vont à la même école pour faire le chemin ensemble ».

Les personnes utilisant la marche privilégient davantage les améliorations de garde et/ou d'accompagnement (22 % des réponses contre 15 % des personnes utilisant la voiture).

À l'inverse, les améliorations de l'offre publique de transports motorisés sont plus régulièrement citées par les usagers de la voiture (47 % contre 38 % pour les personnes se rendant à l'école à pied).

Répartition du mode de transport du matin selon les revenus



Source: Cefil Enquête Mobilité à l'école

Trois villes hétérogènes

L'offre de transport et l'emplacement des écoles dans le tissu urbain influent sur le choix des ménages.

A Libourne, la marche est privilégiée. L'accès aux écoles du centre et du nord est plus adapté aux piétons qu'aux véhicules où plus de la moitié des enfants se rend à pied. Dans l'école du sud, un peu plus excentrée, plus de six enfants sur dix se rendent à l'école en voiture. Il n'est pas proposé d'accompagnement scolaire spécifique mais un réseau de bus gratuit existe.

A Bruges, deux enfants sur trois vont en voiture à l'école Arc en ciel située dans le quartier centre. Dans l'école Olympe de Gouges, située dans le quartier résidentiel de Darnal, le nombre d'enfants se rendant à l'école à pied est moins important (19 % contre 29 % à l'école Arc en ciel) et ils sont plus nombreux à y être accompagnés en voiture (77 % contre 68 % à l'école Arc en ciel). Le réseau de transport en commun ou individuel est assez varié (lignes de bus et de tramway, autolib et système d'accompagnement en pédibus).

A Saint-Aubin-de-Médoc, la plus rurale des trois communes, huit enfants sur dix se rendent à l'école en voiture. 12 % des enfants scolarisés dans les écoles Molière et Charles Perrault s'y rendent à pied. 8 % utilisent le ramassage scolaire à l'école Jean de la Fontaine et 3 % le vélo, sachant qu'un accompagnement en vélobus est proposé.

CEFIL

3 rue de la Cité
33500 LIBOURNE

Maîtrise d'ouvrage
a'urba

Maîtrise d'ouvrage déléguée
Alain Malmartel

Conseiller en maîtrise d'œuvre
Yves Le Gros

Maîtrise d'œuvre

L. Bouvry, A. Branche-Seigeot,
M. Chamoin, B. Chatelet,
P. Claeysen, C. Da Silva,
A. Jourdain, L. Lebrun,
C. Logeais, G. Marot,
C. Norza Fabian

La distance avant l'organisation familiale

La distance entre le domicile et l'école est le premier facteur qui influence significativement le choix de recourir à la voiture parmi les ménages qui en possèdent au moins une. Et bien sûr, la probabilité de faire un tel choix augmente d'autant plus fortement que la distance entre le domicile et l'école augmente. Indépendamment de la distance, les ménages tendent à optimiser leur déplacement en voiture en déposant les enfants à l'école avant de se rendre au travail.

Face à une organisation de vie plus complexe, les familles monoparentales recourent plus fréquemment à la voiture que les familles composées de deux adultes. Pour autant, les ménages ayant deux voitures auront plus facilement recours à ce mode de transport pour emmener leur enfant à l'école.

Parmi les trois villes étudiées, Saint-Aubin-De-Médoc et Bruges ont spontanément plus recours à la voiture que Libourne où il est plus facile d'opter pour la marche pour aller à l'école.

Type de famille	
Couple ou deux adultes	Référence
Famille monoparentale	+
Distance domicile-école	
Moins de 500 m	Référence
De 500 m à moins de 1 km	++
De 1 km à moins de 2 km	++++
De 2 km à moins de 5 km	++++
5 km et plus	++++++
L'école est trop loin du domicile	
Non	Référence
Oui	+
Va au travail après l'école le matin	
Non	Référence
Oui	+++
Nombre de voitures dans le foyer	
Une	Référence
Deux ou plus	++
Fréquente le périscolaire le matin	
Non	Référence
Oui	+
Ville de résidence	
Libourne	Référence
Saint-Aubin-De-Médoc	+
Bruges	+

Champ de l'étude : ménages ayant au moins une voiture. Les ménages n'ayant pas de voiture ont été exclus de cette analyse.

Toutes choses égales par ailleurs : Le modèle « toutes choses égales par ailleurs » présente l'avantage d'isoler l'effet propre de chaque caractéristique. Ici, les variables non prises en compte dans le modèle n'avaient pas d'influence significative sur le choix de recourir à la voiture : elles ont donc été exclues.

Note de lecture : pour chaque variable, une situation de référence est choisie. Le choix de la voiture se lit alors en écart à cette situation de référence. Par exemple, le « ++ » pour les enfants habitant de 500 mètres à moins d'un kilomètre de l'école signifie que, toutes choses égales par ailleurs, ces enfants vont plus souvent à l'école en voiture que ceux qui habitent à moins de 500 mètres.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet de dire que ce résultat reste vrai à lieu d'habitation identique, à nombre de voitures égal, à fréquentation similaire du périscolaire etc.